

Ils ont reçu, selon l'usage, une lettre, par laquelle le Roi leur témoigne sa satisfaction de ce qu'à leur seconde séance ils ont unanimement accordé le don-gratuit de deux millions. Il n'y a eu qu'un objet, sur lequel l'assemblée n'a pû se prêter aux desirs de l'administration. Feu Mr. le contrôleur-général lui avoit écrit " d'exiger un cautionnement de deux millions des concurrens, à la place de trésorier, vacante par la démission de Mr. de la Lande-Magon : mais, la commission, chargée de cet objet, aiant fait son rapport le 18 Octobre, il fut arrêté, " de députer vers Mrs. les commissaires du Roi, & de représenter à Mr. le marquis d'Aubeterre les inconvéniens, qui résulteroient des cautionnemens, exigés par Mr. de Clugny, pour la place de trésorier de la province, cette condition étant d'ailleurs une nouveauté qui y étoit inconnue "

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 25 Novembre.) La nouvelle annoncée par plusieurs gazettes qu'il y avoit un traité de paix conclu entre la République des provinces unies & l'Empereur de Maroc, se trouve démentie par des lettres de Mogador en date du 14 Septembre. Celles-ci annoncent que ce monarque avoit ordonné de vendre une partie de la cargaison du bâtiment hollandois que ses frégates ont pris dernièrement, & que l'on présuinoit qu'il seroit